

BULLETIN DE PARTICIPATION
CONCOURS D'ÉCRITURE ET D'ILLUSTRATIONS 2026-2027
Catégorie Jeunesse (moins de 18 ans)

À compléter et à retourner à la Mairie de Duclair, à l'attention du service des Affaires culturelles, accompagné de votre rédaction, à l'adresse suivante :

 culture@duclair.fr

1. PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Établissement

Nom de l'établissement :

.....

Adresse :

.....

.....

Ville :

.....

Référent du groupe d'élèves ou de l'élève

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

Participants

Nombre d'élèves participants :

Catégorie

☐ Cycle 1

☐ Cycle 2

☐ Cycle 3

☐ Cycle 4

☐ Autre (à préciser) :

.....

Date : / / 2026

Signature du référent :

Signature :

2. PARTICIPATION DES CANDIDATS LIBRES

Informations du participant

Nom :

.....

Prénom :

.....

Ville :

.....

Représentant légal (pour les mineurs)

Nom et prénom du tuteur légal :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

Date : / / 2026

Signature du candidat ou du représentant légal :

Signature :

3. DÉCLARATION RELATIVE À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET À L'AUTORISATION DE DIFFUSION

Je soussigné(e), participant(e), représentant(e) de l'établissement scolaire ou représentant légal du participant mineur, déclare que la nouvelle présentée dans le cadre du Concours d'écriture et d'illustrations 2026-2027 est une œuvre originale dont l'auteur est le candidat désigné dans le présent bulletin.

Je garantis que cette œuvre est libre de tout droit appartenant à un tiers et qu'elle ne constitue ni une copie, ni une adaptation non autorisée d'une œuvre préexistante.

Dans le cadre de sa participation au concours, l'auteur autorise la Ville de Duclair, à titre gratuit, à reproduire, publier, représenter, lire publiquement, exposer et diffuser tout ou partie de la nouvelle, ainsi que le nom, le prénom et la catégorie du participant, sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, publications municipales, expositions, catalogues, recueils, supports pédagogiques et promotionnels relatifs au concours).

Cette autorisation est accordée exclusivement à des fins culturelles, pédagogiques, patrimoniales et de valorisation du concours. Elle est consentie pour une durée de cinq ans à compter de la signature du présent bulletin.

L'auteur conserve l'intégralité de ses droits d'auteur et notamment ses droits moraux sur son œuvre.

☐ Je certifie être l'auteur de la nouvelle présentée au concours.

☐ J'accepte les conditions de diffusion et de valorisation de mon œuvre par la Ville de Duclair.